

وزارة الفلاحة والصيد البحري Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

Rabat, le

1 4 DEC 2007

ATTESTATION

Le Directeur de la Protection des Végétaux des Contrôles Techniques et de la Répression des Fraudes atteste que les produits à usage agricole:

| Produits | Composition | Formulation et Observations |
|----------|---------------|-----------------------------|
| FERSTAR | 6% Fer EDDHSA | |
| MAXIFER | 6% Fer EDDHA | |

ne sont pas soumis à la législation sur les pesticides à usage agricole actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la société ALFACHIMIE pour servir et valoir ce que de droit.

P. Le Directeur de la Projection des Végétaux des Cambéles Techniques et de la Represso des Frances Le Chal de la Cambéles Techniques des Castrôles